



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉLÈVES DE TROISIÈME

BIEN SE PRÉPARER POUR RÉUSSIR AU LYCÉE

RÉUSSIR
AU LYCÉE



ANNÉE SCOLAIRE
2022-2023



En troisième, 5 étapes vers le lycée

Au cours de votre année de troisième, vous allez choisir de poursuivre votre scolarité en voie générale et technologique ou en voie professionnelle.

N'hésitez pas à poser vos questions à votre professeur principal et aux personnels d'orientation.

1. De janvier à février

Vous formulez 1 ou plusieurs vœux provisoires en ligne sur **Scolarité Services** ou sur la fiche d'orientation donnée par votre collège :

- seconde générale et technologique ;
- seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
- 1^{er} année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).

2. Au conseil de classe du 2^e trimestre

Un avis provisoire d'orientation est donné par le conseil de classe.

Vous en parlez avec votre famille, votre professeur principal et les personnels d'orientation.

3. D'avril à mai

Vous inscrivez vos vœux définitifs et vos choix d'établissements en ligne sur **Scolarité Services** ou sur la fiche d'affectation.

Vous pouvez indiquer plusieurs vœux de formations et d'établissements par ordre de préférence.

4. Au conseil de classe du 3^e trimestre

Le conseil de classe fait une proposition d'orientation :

- si elle correspond à votre choix, elle est **validée** ;
- si la proposition est différente, un **entretien** est organisé avec votre famille et le chef d'établissement.

5. De fin juin à début juillet

Vous recevez votre notification d'affectation.

Vous vous inscrivez dans votre futur établissement.

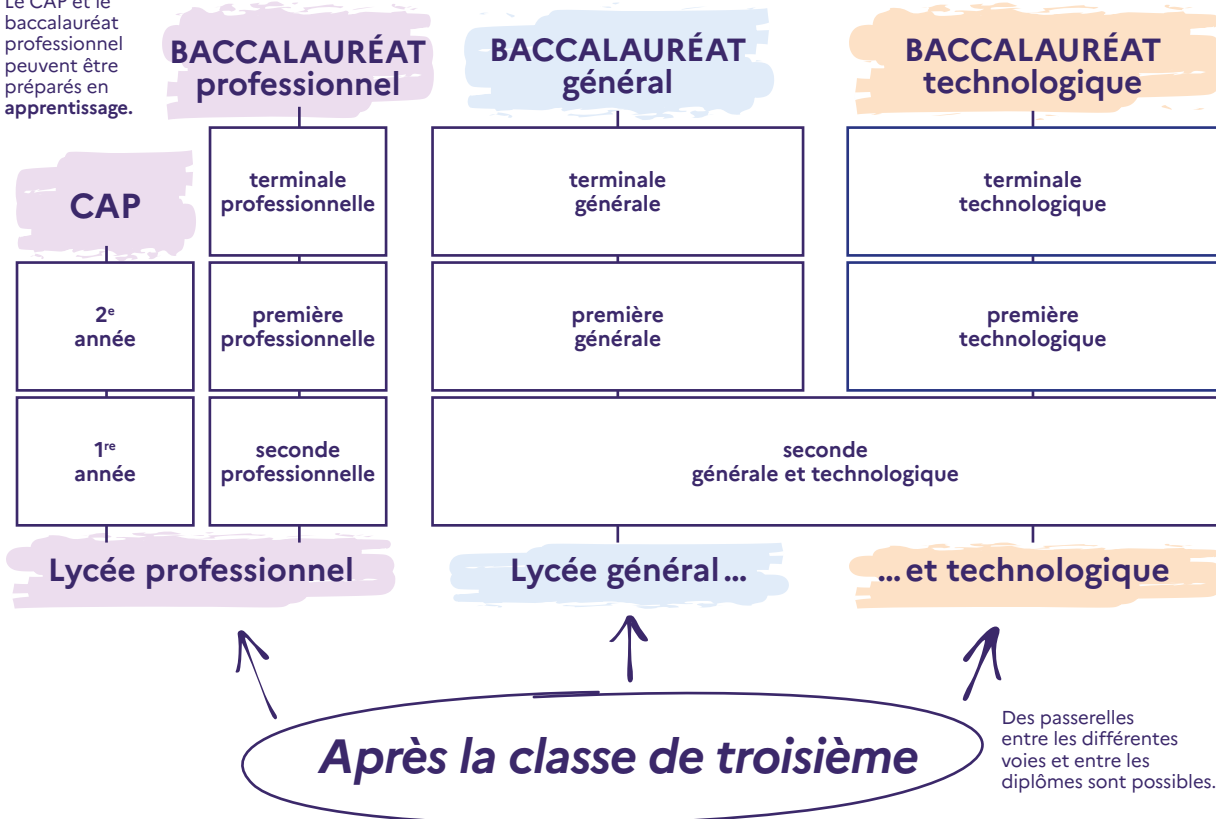


Un parcours progressif de la seconde à la terminale



La scolarité au lycée

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



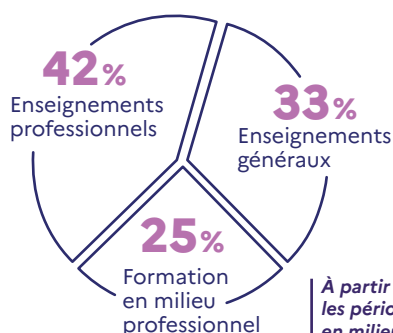
LYCÉE PROFESSIONNEL

Pour se former aux métiers de demain

La voie professionnelle vous prépare à des métiers d'avenir et vous transmet des savoir-faire d'excellence.

De nouvelles manières d'apprendre

Répartition horaire en lycée professionnel



À partir de la rentrée 2023, les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) seront gratifiées.

Des enseignements généraux concrets en lien avec les métiers



Le français n'était pas mon fort. Un jour, lorsque j'étais au lycée professionnel, notre professeur de cuisine est venu accompagné par notre professeur de français. Tous les deux nous ont demandé de réaliser un menu et de rédiger un texte pour le rendre plus gourmand. Ce fut une expérience inédite, je me suis surpris à aimer cet exercice.»

Régis Marcon, chef cuisinier 3 étoiles, co-auteur du rapport *La voie professionnelle scolaire* (2018)

Un chef-d'œuvre à réaliser et à présenter

En première et terminale de baccalauréat professionnel, ainsi que durant les deux années de CAP, vous concevez, seul ou en groupe, un chef-d'œuvre en lien étroit avec votre spécialité. En fin de cursus, vous présentez cette réalisation à un jury lors d'une épreuve orale.

Des parcours personnalisés

Des cursus mixtes possibles entre apprentissage et statut scolaire

Le baccalauréat professionnel et le CAP peuvent être préparés :

- **par voie scolaire** dans un lycée professionnel ;
- **par la voie de l'apprentissage** dans les centres de formation d'apprentis publics ou privés (CFA) ou dans les unités de formation par apprentissage (UFA).

Des passerelles entre l'apprentissage et la voie scolaire sont créées dans tous les lycées professionnels afin de vous offrir des cursus au plus près de vos envies.

Une spécialisation progressive

Plusieurs spécialités du baccalauréat professionnel sont organisées en seconde sous la forme de familles de métiers pour vous permettre de vous spécialiser progressivement.

La seconde professionnelle à la rentrée 2022, c'est :

14 familles de métiers **90** heures pour votre projet d'orientation

Un accompagnement personnalisé

Au lycée professionnel, un accompagnement personnalisé permet d'apporter une réponse au plus près des besoins de chaque élève. En terminale professionnelle, des modules de préparation à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études sont proposés à chacun.

Pour vous informer sur toutes les spécialités
nouvelle-voiepro.fr

LES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS : l'excellence de la voie professionnelle dans votre région

- ✓ **Les Campus des métiers et des qualifications** offrent à de jeunes passionnés des parcours de formation d'excellence allant du Bac -3 au Bac +8 dans des filières porteuses d'avenir :

INDUSTRIE 4.0

SERVICES À LA PERSONNE ET BIEN-ÊTRE

BÂTIMENT ET ÉCOCONSTRUCTION

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL

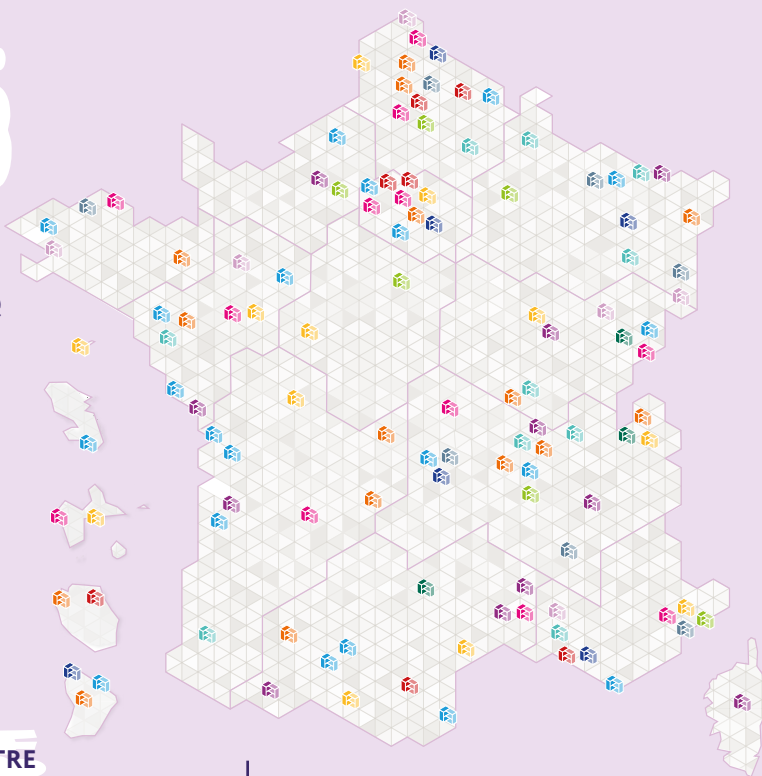
INDUSTRIES NAVALES ET NAUTIQUES

CRÉATION, DESIGN, AUDIOVISUEL

- ✓ **Véritables lieux de vie, de formation et d'innovation**, les Campus, en lien étroit avec les entreprises de votre territoire, vous préparent aux métiers de demain.
- ✓ **Rejoindre un Campus**, c'est également l'opportunité de vivre une expérience en Europe en suivant une formation dans un établissement partenaire ou lors d'un stage en entreprise à l'étranger.

« Les Campus permettent de mieux familiariser les jeunes avec les entreprises et les sensibilisent aux besoins du monde du travail. Ils favorisent une meilleure insertion professionnelle et une plus grande anticipation des mutations économiques. »

Pierre B., chef d'entreprise



Plus de 100 Campus répartis sur tout le territoire. Pour les découvrir : education.gouv.fr/CMQ



Plus d'infos sur le lycée professionnel
education.gouv.fr/réussir-au-lycée

Pour consolider ses savoirs



Au cours de l'année de seconde, vous confortez vos apprentissages et vous faites un choix d'orientation pour la classe de première en fonction de vos talents et de vos envies : voie générale ou voie technologique.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS



- ✓ Éducation physique et sportive
- ✓ Enseignement moral et civique
- ✓ Français
- ✓ Histoire-géographie
- ✓ Langue vivante A et langue vivante B
- ✓ Mathématiques
- ✓ Physique-chimie
- ✓ Sciences de la vie et de la Terre
- ✓ Sciences économiques et sociales
- ✓ Sciences numériques et technologie

Des étapes-clés vers la première

- ✓ **En vue du conseil de classe du 2^e trimestre, vous formulez vos vœux dans la fiche de dialogue :**
 - voie générale ou technologique ;
 - 4 à 5 enseignements de spécialité pour la voie générale ;
 - 1 ou plusieurs séries pour la voie technologique.
- ✓ **Le conseil de classe donne un avis et des recommandations.**
- ✓ **Au cours du 3^e trimestre,** vous discutez avec votre famille et vos professeurs pour affiner votre choix.
- ✓ **Au conseil de classe du 3^e trimestre,** le chef d'établissement valide :
 - soit votre passage en voie générale : vous choisissez alors définitivement les 3 enseignements de spécialité que vous suivrez en première ;
 - soit votre passage en voie technologique et la série que vous avez choisie.

Un accompagnement pour une orientation réussie

- **Un test de positionnement en début d'année** pour vous permettre de connaître vos acquis et vos besoins en français et en mathématiques.
- **54 h dédiées à l'accompagnement personnalisé** en fonction de vos besoins **et à l'orientation** : découverte de formations, de secteurs professionnels, etc.

En voie générale
et technologique
**secondes-
premieres2022-2023.fr**

Pour devenir expert dans votre domaine

Santé, gestion, design, industrie... En voie technologique, vous choisissez une série qui vous permet de vous spécialiser dans des enseignements concrets pour bien vous préparer à vos études supérieures.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS



- ✓ Éducation physique et sportive
- ✓ Français en 1^{re} Philosophie en Tle
- ✓ Langue vivante A et langue vivante B
- ✓ Enseignement moral et civique
- ✓ Histoire-géographie
- ✓ Mathématiques

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ PAR SÉRIE



Il est important de bien se renseigner sur la série que l'on va choisir, car c'est elle qui va déterminer nos matières ! »

Nadia C., en terminale STAV

- ✓ Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)
Sciences de gestion et numérique • management • droit et économie
- ✓ Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)
Sciences et techniques sanitaires et sociales • biologie et physiopathologie humaines • physique-chimie pour la santé
- ✓ Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)
Innovation technologique • ingénierie et développement durable • physique-chimie et mathématiques
- ✓ Sciences et technologies de laboratoire (STL)
Physique-chimie et mathématiques • biochimie-biologie • biotechnologies ou sciences physiques et chimiques en laboratoire
- ✓ Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)
Enseignement scientifique • alimentation-environnement • sciences et technologies culinaires et des services • économie - gestion hôtelière. *Dès la seconde.*
- ✓ Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)
Économie, droit et environnement du spectacle vivant • culture et sciences chorégraphiques, musicales ou théâtrales • pratique chorégraphique, musicale ou théâtrale
- ✓ Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)
Physique-chimie • outils et langages numériques • design et métiers d'art
- ✓ Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)
Aménagement • productions • agroéquipement • transformation et services. *Uniquement en lycées agricoles. Programme propre à chaque établissement. Huit semaines de stage en organisme ou en entreprise.*

Un choix d'options est également proposé

Plus d'infos
education.gouv.fr/réussir-au-lycée

Pour choisir des enseignements qui vous passionnent

Tous les élèves suivent des enseignements communs (16 h) et des disciplines de leur choix : les enseignements de spécialité (12 h). Vous en suivez 3 en première, puis 2 en terminale. Ils vous permettent d'approfondir ce qui vous intéresse le plus et ce qui vous fera réussir dans l'enseignement supérieur.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

- ✓ Français en 1^{re}
Philosophie en Tle
- ✓ Langue vivante A
et langue vivante B
- ✓ Histoire-
géographie
- ✓ Éducation physique
et sportive
- ✓ Enseignement
moral et civique
- ✓ Enseignement
scientifique

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

- ✓ Arts
Au choix : arts plastiques, musique, théâtre, cinéma-audiovisuel, danse, arts du cirque ou histoire des arts
- ✓ Humanités, littérature et philosophie
Réflexion et étude de nombreux textes littéraires et philosophiques de l'Antiquité à nos jours
- ✓ Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
Étude approfondie des langues, littératures, histoire et civilisations grecque et romaine en les mettant en regard avec le monde contemporain
- ✓ Sciences de l'ingénieur
Mécanique, électricité, informatique, design et numérique
- ✓ Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
Maîtrise d'une langue vivante et connaissance approfondie de sa culture
- ✓ Mathématiques
Modélisation du réel, accès à l'abstraction, raisonnement et résolution de problèmes
- ✓ Physique-chimie
Organisation et transformation de la matière, mouvements et interactions, conversions et transferts d'énergie, ondes et signaux
- ✓ Sciences économiques et sociales
Économie, sociologie et sciences politiques pour comprendre les grands enjeux de société
- ✓ Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
Compréhension du monde contemporain par l'étude des enjeux politiques, sociaux et économiques, avec une réflexion approfondie sur les relations internationales
- ✓ Numérique et sciences informatiques
Représentation et traitement des données, algorithmique et programmation
- ✓ Sciences de la vie et de la Terre
Organisation du vivant, structure de la planète, corps humain, santé et grands enjeux planétaires contemporains
- ✓ Éducation physique, pratiques et culture sportives (EPPCS)
Monde professionnel sportif, santé, bien-être, condition physique du corps humain, mener un entraînement
- ✓ Biologie-écologie
Dans les lycées agricoles uniquement

3 spécialités en 1^{re} + 2 spécialités en Tle : renseignez-vous auprès de votre établissement pour connaître les spécialités proposées

Un choix d'options est également proposé

Plus d'infos
education.gouv.fr/
réussir-
au-lycée